



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aides de l'État

Question écrite n° 60368

Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les premières recommandations de la Cour des comptes, formulées en juin 2009, dans le cadre de son contrôle du dispositif mis en place pour permettre aux établissements de crédit de surmonter la crise bancaire. Aussi, il la prie de bien vouloir lui indiquer les suites qu'elle compte donner à la recommandation de la Cour des comptes portant sur la société de financement de l'économie française (SFEF), en l'espèce clarifier la portée juridique de la disposition permettant à l'État de sanctionner d'éventuels manquements à la convention signée avec les banques.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60368

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 2009, page 9607

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)